### **LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE:**

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CREATION D'UN TRAMWAY DANS LES COMMUNES D'AVIGNON ET LE PONTET

Par arrêté du 29 mars 2013 le préfet de Vaucluse a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Avignon, du plan d'occupation des sols du Pontet et du plan d'aménagement de zone de la zone d'aménagement concertée du centre-ville du Pontet, relative au projet de création d'un tramway dans les communes d'Avignon et Le Pontet.

Cette enquête publique se déroulera pendant quarante-sept jours consécutifs, du lundi 29 avril 2013 au vendredi 14 juin 2013 inclus.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. AUDIBERT, Directeur de la SPL TECELYS, 1300 route de l'aérodrome, BP 71271 84911 AVIGNON cedex 9.

Le dossier contient une étude d'impact, jointe au dossier d'enquête publique qui peut être également consultée en préfecture de Vaucluse et qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement est consultable sur le site internet de la préfecture :(www.vaucluse.gouv.fr), rubrique « protection de l'environnement », sous-rubrique « enquêtes publiques – évaluation environnementale », onglet « les enquêtes publiques » puis « consulter la liste des avis de l'autorité environnementale ». Le dossier d'enquête est également consultable sur le site de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon : (www.grandavignon.fr).

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande et à ses frais, auprès du Préfet de Vaucluse (Direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales — Service des relations avec les collectivités territoriales — Unité affaires générales et affaires foncières 84 905 AVIGNON cedex 09).

Cette enquête est conduite par une commission d'enquête constituée comme suit :

#### Président :

M. Michel MORIN, colonel «ER », directeur projet sécurité/sûreté

#### Membres titulaires:

M. Jean STANLEY, retraité de l'éducation nationale, M. Guy BEUGIN, capitaine de police en retraite

# Membre suppléant :

M. Jean-Luc CAILLAUD, ingénieur

En cas d'empêchement de M. MORIN, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par M. STANLEY

Le président de la commission d'enquête présidera une réunion d'information et d'échanges avec le public qui se tiendra le lundi 6 mai 2013 à 18h30, Hôtel de Ville d'Avignon, Salle des fêtes.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces de chaque objet d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête unique, à feuillets non mobiles, ouvert, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête seront déposés à l'Hôtel de Ville d'Avignon, au Conservatoire de Musique, à la Mairie Annexe d'Avignon dite Rocade Sud et à l'Hôtel de Ville du Pontet, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public, consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête domicilié au siège de l'enquête (Hôtel de Ville d'Avignon, Place de l'Horloge 84045 Avignon cedex 9).

Lieux d'enquête	Adresses	Jours et heures d'ouverture
Hôtel de Ville d'Avignon, siège de l'enquête, Rez-de-Chaussée Service population Etat civil	Place de l'Horloge 84045 Avignon cedex 9	Les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 Fermeture : 10 et 20 mai 2013
Mairie Annexe d'Avignon Sud Rocade, Salle de réunion principale	1, place Alexandre Farnese Immeuble le Giotto 84045 Avignon cedex 9	Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermeture : 10 et 20 mai 2013
Conservatoire de Musique, Salle 119	3 rue du général Leclerc 84000 Avignon	Les jours ouvrables de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00 Fermeture : 10 et 20 mai 2013
Hôtel de Ville du Pontet Rez-de-Chaussée de l'Hôtel de Ville/Salle de réunion des services techniques	Rue de l'Hôtel de ville 84134 Le Pontet cedex	Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 13h15 à 16h45 Le Hall de la mairie du Pontet sera exceptionnellement ouvert les samedis 4 mai et 1 <sup>er</sup> juin 2013 de 9h à 12 h00 Fermeture : 10 et 20 mai 2013

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public, dans les lieux désignés ci-après, pour recueillir les observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures ci après :

#### Calendrier des permanences des membres de la commission d'enquête :

#### Conservatoire de musique :

Lundi 29 avril matin (10h – 13h) – les trois commissaires-enquêteurs ;

Mardi 7 mai après midi (13h – 16h) – les trois commissaires-enquêteurs ;

Jeudi 16 mai matin (10h - 13h) - deux commissaires enquêteurs (Guy Beugin et Jean Stanley) ;

Vendredi 24 mai après midi (13h – 16h)- deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Guy Beugin) ;

Lundi 27 mai matin (10h – 13h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Jean Stanley) ;

Vendredi 7 juin après midi (13h – 16h) – les trois commissaires enquêteurs ;

Lundi 10 juin après-midi (13h – 16h) – les trois commissaires-enquêteurs ;

### Hôtel de Ville d'Avignon:

```
Mardi 30 avril matin (10h – 13h) – les trois commissaires-enquêteurs;
Lundi 6 mai après midi (14h – 17h) – les trois commissaires-enquêteurs;
Mercredi 15 mai matin (10h – 13h) – deux commissaires-enquêteurs (Guy Beugin et Jean Stanley);
Samedi 25 mai matin (09h – 12h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Guy Beugin);
Vendredi 31 mai matin (10h – 13h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Jean Stanley);
Samedi 8 juin matin (09h – 12h) – les trois commissaires-enquêteurs;
Vendredi 14 juin matin (10h – 13h) – les trois commissaires-enquêteurs;
```

#### Hôtel de Ville du Pontet:

```
Samedi 4 mai matin (09h-12h) – trois commissaires-enquêteurs ;
Lundi 13 mai matin (09h-12h) – deux commissaires-enquêteurs (Guy Beugin et Jean Stanley) ;
Jeudi 23 mai après midi (14h-17h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Guy Beugin) ;
Samedi 1<sup>er</sup> juin matin (09h-12h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Jean Stanley) ;
Jeudi 6 juin après midi (14h-17h) – les trois commissaires-enquêteurs ;
Mardi 11 juin après midi (14h-17h) – les trois commissaires-enquêteurs ;
```

# Mairie Annexe d'Avignon Sud Rocade :

```
Jeudi 2 mai matin (09h – 12h) – les trois commissaires-enquêteurs ;
Mardi 14 mai après midi (14h – 17h) – deux commissaires-enquêteurs (Guy Beugin et Jean Stanley) ;
Mardi 21 mai matin (09h – 12h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Guy Beugin) ;
Mercredi 29 mai matin (09h – 12h) – deux commissaires-enquêteurs (Michel Morin et Jean Stanley) ;
Mercredi 5 juin après midi (14h – 17h) – les trois commissaires-enquêteurs ;
Mercredi 12 juin après midi (14h – 17h) – les trois commissaires-enquêteurs.
```

Copie du rapport et des conclusions sera également adressée aux maires d'Avignon, du Pontet et à la présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon pour être tenue à la disposition du public pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Ces documents pourront aussi être consultés, durant ce délai, à la préfecture de Vaucluse (Direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales — Service des relations avec les collectivités territoriales — Unité affaires générales et affaires foncières) ainsi que sur le site internet de la préfecture (<a href="www.vaucluse.gouv.fr">www.vaucluse.gouv.fr</a>), rubrique « protection de l'environnement », sous-rubrique « enquêtes publiques — évaluation environnementale », onglet « les enquêtes publiques » puis « consulter la liste des enquêtes publiques ».

Au terme de l'enquête publique unique, le Préfet est compétent pour prononcer l'utilité publique du projet par arrêté préfectoral, la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Le présent avis est mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture (www.vaucluse.gouv.fr).

Avignon, le 29 mars 2013

Pour le Préfet et par délégation, la secrétaire générale

Signé : Martine CLAVEL